



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

|               |    |
|---------------|----|
| Membres :     | 19 |
| Présents :    | 12 |
| Représentés : | 15 |
| Exprimés :    | 15 |
| OUI :         | 15 |
| NON :         | 0  |
| Abst :        | 0  |

EXTRAIT du Registre des  
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

24 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 24 septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 19 septembre deux mil vingt-quatre.

Présents : Tricard Béatrice, Laurent Bila, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Auzemery Laurent, Bruyère Nathalie (arrivée à 19h05), Calomine Benoit, Crespy Benjamin, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal (arrivée à 19h06), Sage Pascale.

Absents excusés : Détienne Aurélien donne procuration à Béatrice Tricard, Gaspard Céline donne procuration à Nathalie Bruyère, Reauly Paola donne procuration à Laurent Bila.

Absents : Crouzit Sébastien, Chauchet Emilie, Gouzon Jérôme, Lucette Pinardon-Thévet.

Secrétaire de séance : Danièle Mahaut

**Objet : Affiliation Ligue de l'Enseignement de la Haute-Vienne – Mise à disposition de volontaires en Service Civique**

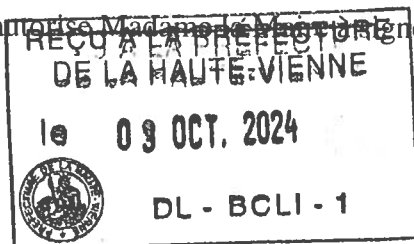
Deux jeunes femmes en service civique sont prévues pour l'année scolaire 2024-2025 afin de renforcer l'équipe du service scolaire et apporter soutien aux enseignants dans leurs projets éducatifs et accompagner le service périscolaire.

Afin de faciliter le recrutement de ces jeunes en service civique, attache a été prise auprès de la Ligue de l'enseignement de la Haute-Vienne. L'affiliation est nécessaire en vue de signer une convention de mise à disposition d'un(e)/des volontaire(e) en service civique dans une structure d'accueil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité adopte :

- la formalisation de ces missions,
- l'accord de principe d'accueil de ces jeunes en service civique volontaire,
- l'affiliation à la Ligue de l'enseignement de la Haute-Vienne,

et autorise Madame la Maire à signer tout acte, convention et contrat afférent à ce dossier.



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme, à Nieul le 24 septembre 2024

Le secrétaire de séance,  
Danièle Mahaut.

*Danièle Mahaut*



Madame la Maire,  
Béatrice Tricard.